



Le mot du président :

Trop c'est trop !!!

Un Édito qui, pour une fois, se double d'un "billet d'humeur" placé sous le signe de la « colère ».

La commune vient finalement de choisir un prestataire pour la réalisation de son projet d'Aire d'accueil, qui coutera près de **543 000 € TTC.**

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir régulièrement alerté la mairie - à mots couverts certes, avec notre réserve habituelle - sur l'absurdité de ce projet, qui dénature complètement celui, nettement plus pertinent, des "Jardins de Montfuron".

Alors disons les choses plus frontalement.

Nous avons un parking qui mériterait certains aménagements pour être plus accueillant et le stationnement optimisé. Malgré sa relative proximité avec le cœur du village, certains usagers le désertent, arguant de son éloignement.

Ce parking la mairie a décidé de le déplacer...

ENCORE PLUS LOIN... En lieu et place du JARDIN des tennis.

À grand frais, et au moyen de gros travaux de terrassements.

Le jardin des tennis... SERA DÉPLACÉ AUSSI... devant le « club-house » ; où l'ancien terrain de basket aurait pu servir d'espace événementiel.

Quant au parking actuel, il servira justement pour le retournement des nombreux cars (!!) et pour l'événement accueil de manifestations.

BILLET D'HUMEUR

Bref un JEU DE CHAISES MUSICALES où une fortune sera gaspillée (de l'argent public... nos impôts)... **en dépit du bon sens et pour une totale inefficacité à l'usage.**

Pour se dédouaner, le maire se justifiera par le choix de l'entreprise la moins gourmande - certains concurrents ayant présenté des offres aux coûts encore plus extravagants...

Mais tout comme un bon jockey ne réussira jamais à faire d'un âne un cheval de course, une entreprise consciencieuse, aux tarifs honnêtes, ne réussira jamais à compenser un projet conçu sur une **erreur flagrante de diagnostic.**

Oui, il nous faut un parking pour désengorger la place et lui rendre son usage convivial.

Non, ce parking ne doit pas être « à Perpette-les-Olivettes » ; Quant à un nouveau jardin : oui... mais entretenons d'abord mieux ceux que nous avons déjà.

On vous dira aussi que tout cela est subventionné par l'agglomération (env. 298000€)... mais cet argent public c'est toujours **NOS impôts.**

Et puis que la commune ne s'endettera pas car les **245 000€ restant à charge de la commune seront épongés par la vente des 2 terrains de l'Aureto.**

**SUPER !!
DOUBLE GASPILLAGE !!**

La commune perd du patrimoine et finance de l'inutile.

Tout ces écueils auraient facilement été évités si la population avait été consultée, s'il y avait eu une vraie concertation. ■

Sylvain D'Apuzzo

Sommaire :

L'AIRE D'ACCUEIL	(dossier)
Le projet municipal : titanique & incohérent.	p.2 à 3
Pour un projet plus cohérent & plus économique.	p.4 à 5
Les cuisines du monde 2013. AG 2013.	p.5
Verger communal : une victoire pour les montfuronais.	p.6
Le hameau des Criès : balade annuelle de l'association	p.6

JOYEUX NOËL 2013 !

AGENDA

**SAMEDI 4 JANVIER 2014 :
GALETTE DES ROIS
(lieu à définir)**

POUR RAPPEL :

Les élus locaux tout comme les agents communaux, fonctionnaire ou contractuels sont tenus à un devoir de probité assez restrictif.

Les articles de loi 432-12 & Art.432-15, plutôt inflexibles, punissent lourdement les contrevenants de l'usage pour leur profit personnel, de ressources publique.
C'est même considéré comme un délit grave.

LE PARKING :

**UNE PLACE DÉVOTUE
AU RETOURNEMENT ET
AU STATIONNEMENT
DES AUTOCARS!?!**

Il est vrai que les Montfuronais se plaignent beaucoup de l'envahissement des autocars et des hordes de touristes qu'ils déversent quotidiennement. Des mesures dignes de Gordes ou de Grasse s'imposaient.

Plus sérieusement... De quels autocars s'agissent-ils ?

De l'autocar scolaire ?
Des innombrables autocars de visiteurs venus pour admirer le Jardin aux papillons et les Jardins de L'Essentiel ?

Le Jardin aux papillons a été abandonné (ou reporté).

De toute façon la construction d'un 4^e parking (si on compte les parking nord et de la chapelle) était prévue au nord du moulin.

Tout cela n'est guère réaliste, et témoigne d'une ambition disproportionnée (un peu mégalomane ?) cette place **risquant fort de ressembler à une zone fantôme ou désertique**.

L'ENTRÉE DU VILLAGE

Enfin aménagée.

Rien à redire sur cette partie du projet, qui est aussi **la seule contribution du CG04** qui - préférant se mettre à l'écart projet "Aire d'accueil" - réalise le réaménagement de l'entrée du village, entièrement à sa charge et indépendamment des 543000€ absorbés par le projet communal.

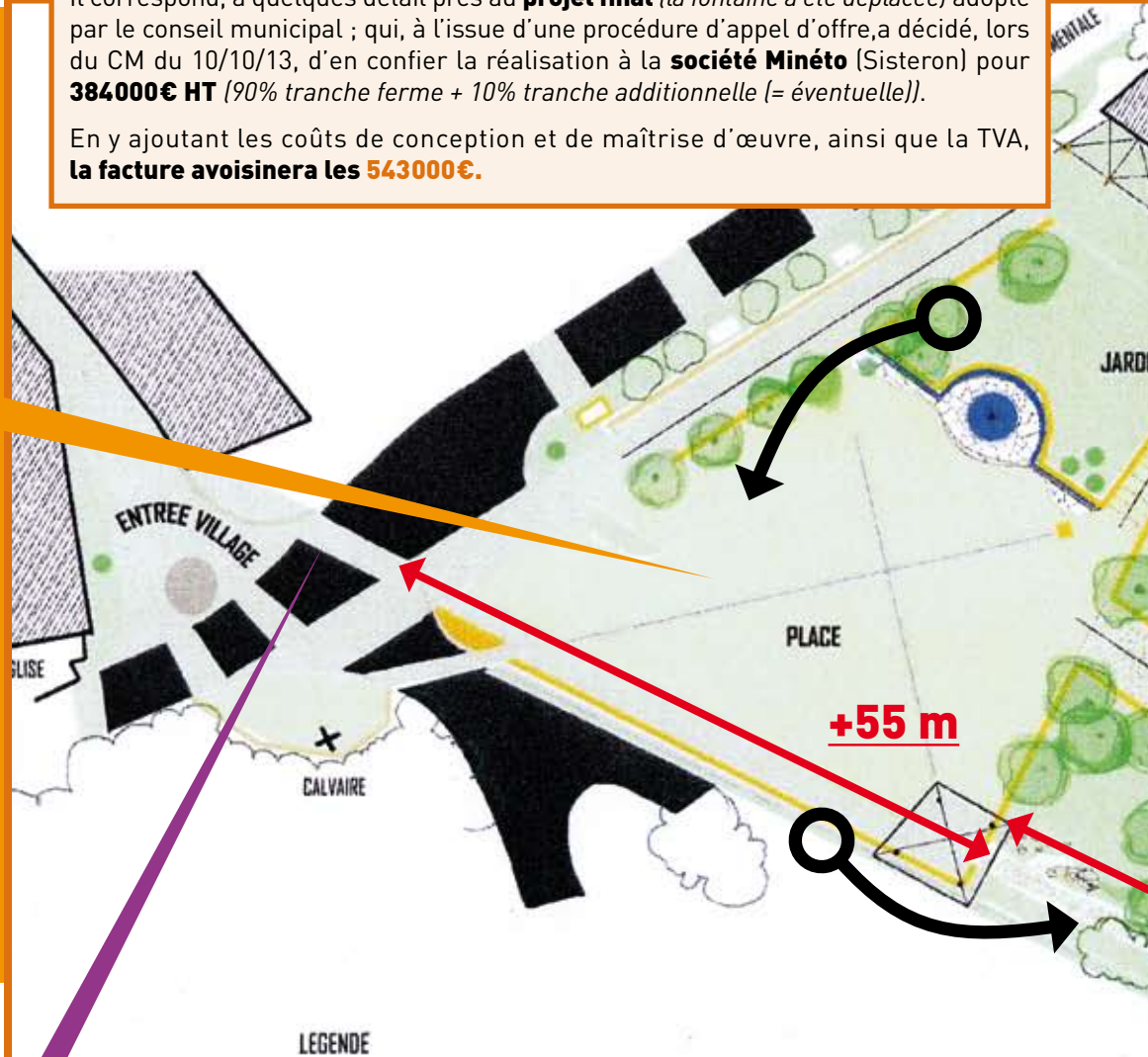
L'AIRE D'ACCUEIL

Le projet municipal : TITANESQUE & INCOHÉRENT

Voici le projet tel que présenté dans le **N° 15 du Tambourinaire**, le journal municipal de la commune.

Il correspond, à quelques détails près au **projet final** (*la fontaine a été déplacée*) adopté par le conseil municipal ; qui, à l'issue d'une procédure d'appel d'offre, a décidé, lors du CM du 10/10/13, d'en confier la réalisation à la **société Minéto** (Sisteron) pour **384000€ HT** (90% tranche ferme + 10% tranche additionnelle (= éventuelle)).

En y ajoutant les coûts de conception et de maîtrise d'œuvre, ainsi que la TVA, **la facture avoisinera les 543000€.**



LEGENDE

	constructions existantes		enrobé		végétation existante conservée
	muret en pierre existant		pavés - dalles - type GIRPAV + caniveaux et bordures.		gazon renforcé
	murs créés		stabilisé renforcé		cyprés
	bassin		grave: chemins		arbres parking: accacias ou autres essences
	abri		béton: rampe accès parking		arbres d'ornement: au choix
	tonnelle		dalles et rochers : bassin		enrochement traité en rocaille

543 000 € FOUTU



Le projet n'est subventionné qu'à hauteur de 55%, ce qui est peu (298000€ env. provenant pour beaucoup de LDVA) : un prêt-relais de 330000€ couvrira les premiers frais.

Les intérêts bancaires et les 45% restant à la charge de Montfuron engloutiront la quasi-totalité du produit de la vente des 2 derniers terrains de L'aureto (246850€ env.).

Au final, cette vente de terrain ne rapportera rien d'autre à la commune, qu'une maigre récupération de TVA (40450€ env.).

Espérons qu'au moins, ce relicat ne sera pas dilapidé aussi.

L'AIRES DE SERVICE / (ex-terrain de basket) : Un jardin-fontaine ?!

L'ancien terrain de basket-ball sera transformé en jardin et accueillera une fontaine. Ce qui n'est pas forcément une mauvaise idée.

Il est dommage que l'on ait pas prévu la possibilité d'accueillir un stationnement temporaire lors d'événements festifs ou exceptionnels. D'autant qu'en cas de manifestations sur la nouvelle place (ancien parking), l'accès au nouveau lieu de stationnement sera obstrué et donc inutilisable.

LE JARDIN : UN PARKING LOINTAIN AU PRIX DE GROS TRAVAUX DE TERRASSEMENT !?!

Avec ce projet « Aire d'accueil », le parking actuel est déplacé devant les cours de tennis, à l'emplacement du jardin paysager.

L'accès à ce nouveau parking nécessitera de lourds travaux d'aménagements et de terrassement (ce qui explique le coût très élevé du projet). Cette aire de stationnement subira un traitement : ombrages, pelouses, revêtements... Architecture paysagère de qualité que nous ne critiquons pas.

Cependant pourquoi repousser le stationnement d'une bonne centaine de mètres alors que les usagers rechignent déjà à utiliser l'actuel parking pourtant situé à une cinquantaine de mètres de la place ?

De plus qu'adviendra-t-il des arbres du jardin existant ? Seront-ils intégrés dans l'architecture paysagère de cette nouvelle aire de stationnement ? Où bien seront-ils abattus... et à quel coût ?

Tout ceci nous paraît absurde.

LE JEU DES CHAISES MUSICALES ?

Le jardin devient parking.
Le parking devient place.
La placette devient jardin...

Budget de l'animation festive : 543 000 €

+100 m

Total : 155 m

US EN "L'AIRES" !!!

L'AIRE D'ACCUEIL

Pour un projet PLUS COHÉRENT & PLUS ÉCONOMIQUE

L'ENTRÉE DU VILLAGE

Même aménagement que celui du projet "Aire d'accueil".

À l'aménagement prévu par les concepteurs de l'étude "Les Jardins de Montfuron", qui compliquait un peu la circulation (notamment des camions et autocars) nous préférons celui conçu et prévu par le **CG04**. Il serait maintenu sans modification (cf. p2).

Étant à la charge du CG 04, car lié à la RD455, cet aménagement nécessaire n'impacterait pas le budget du nouveau projet.

Montfuron Avenir promeut depuis longtemps l'idée d'un **aménagement réfléchi et concerté du parking**, qui conjuguerait les réponses (*praticité, sécurité...*) à apporter aux **problèmes de stationnement** actuels avec **les enjeux - majeurs - d'une réhabilitation de la place du village** en un véritable **lieu de vie** et de convivialité, libéré de la circulation, ou du moins du stationnement. Le tout dans une vision sur le long terme du développement urbanistique du village et de la commune.

Pour cela - après en avoir critiqué certains aspects (*Pdv #26 / 2007*) - nous avons **présenté en détail** (*Cf. Pdv #32 / 2010*) et régulièrement **mis en avant l'étude « Les jardins de Montfuron »** (*étude intercommunale de 2007, conséquence inattendue de notre appel à projet de fin 2005 - Cf. Pdv #25*) et notamment la partie qui concernait **l'aménagement du parking** et des tennis (*Cf. Pdv #29, 30, 31, 32 et 33 / 2008 à 2011*).

Malgré un coût assez élevé (*nettement plus important que ce qu'aurait coûté le simple « rafraîchissement » du parking existant, envisagé - il y a de cela quelques années - lors d'un conseil municipal*) et **quelques points importants à revoir et à améliorer** (*entrée du parking par l'Av. St'Élzéar plutôt que par la Rue de Villemus ; extension coûteuse et prématurée sur une partie du jardin des tennis...*) nous lui trouvons de nombreuses qualités ; et **appelant de nos vœux sa réalisation** nous fûmes assez satisfait d'obtenir en 2010 (*cf. Pdv #33*) que la commune s'en serve **d'axe de travail** dans **la conception d'une « Aire d'accueil »**.
.../...



Une **trentaine de places supplémentaires** pourraient être matérialisées grâce à un **aménagement simple** et relativement **peu coûteux** des **2 niveaux** du parking "visiteurs" au nord.

En option : c'est peut-être ici qu'on pourrait envisager le stationnement et le retournement des autobus. **À étudier.**

RÉHABILITATION DU PARKING :

42 PLACES DE STATIONNEMENT !

En rationalisant la circulation et en aménageant le stationnement sur le parking existant, nous pourrions **matérialiser 42 places** (un peu moins si l'on prévoit aussi les manœuvres d'autocars).

Tout en conservant le traitement qualitatif (ombrages, pelouses, revêtements, fontaine...) **décidé par la municipalité actuelle.**

2 FOIS MOINS CHER... 3 FOIS MIEUX !?

L'AIRE DE SERVICE : BIBLIOTHÈQUE, CLUB-HOUSE & PLACETTE.

En lieu et place de l'ancien terrain de basket-ball, l'urbaniste prévoyait **12 emplacements**, un jardin planté d'arbres (pour l'ombrage) et une extension du bâtiment existant (ancien club-house et actuelle bibliothèque) par une **terrace/ pergola végétalisée**.

Aux arbres, préférons **une place/pelouse**, qui permettrait l'accueil d'événements ponctuels et l'installation de stands, tentes de réception et chapiteaux de cirque...

Un ombrage amovible, sous forme de mâts et de voiles tendues pourrait aussi être étudié. De plus, cet espace autoriserait le **stationnement temporaire** d'une douzaine de véhicules lors des grandes manifestations festives (vides-grenier, 14 juillet, fêtes du village...).

En plus du 1^{er} bâtiment, qui serait **restauré, assaini** et dévolu exclusivement à la **bibliothèque** ; un 2nd bâtiment ferait office de **club-house**, à l'usage des cours de tennis.

La **terrace/ pergola végétalisée**, conviviale et ombragée réunirait ces 2 bâtiments.

LE JARDIN : PAS DE SURCÔÛ !!

Par rapport à l'étude, ou au projet municipal, **cette extension du stationnement d'une trentaine de places**, prématurée, **ne serait pas réalisée** (mais resterait à prévoir, dans le futur, en cas de réel besoin). En revanche le jardin actuel serait à **réaménager**, à embellir et surtout à **entretenir**.

Un choix qui serait **très loin d'être aussi dispendieux** que celui du projet en cours.

En effet, il paraît évident que ce sont essentiellement les lourds **travaux de terrassement** dûs au déplacement du parking, qui font **EXPLOSER le coût du projet municipal**.

Rappelons que ce déplacement est de surcroît **non-fonctionnel et inutile**. L'éloignement du parking actuel par rapport au cœur du village étant déjà le principal regret des habitants.

.../...

D'où notre déception devant le **projet « dénature »** qui fut présenté fin 2011.

Depuis lors, nous n'avons cessé d'en critiquer (Cf. Pdv #34 en 2012) le **coût exorbitant** (évalué à 340 000€ - notons qu'au final il s'élèvera à 543000€) et surtout l'adjonction d'une **aire de retournement et de stationnement d'autocar**. Le projet initial des "jardins de Montfuron" est dévoyé.

Une prise position du bureau de l'association, qui a d'ailleurs été confirmée lors des AG 2012 et 2013 au moment du vote unanime, par ses adhérents, des rapports d'activités de Montfuron Avenir (Cf. Pdv #35 & 36).

Au final, ce projet d'aire d'accueil, qui consistait à **aménager l'existant et à l'optimiser**, et **qui devait être un outil de service**, de développement et de convivialité cohérent ; s'est transformée en la création ex-nihilo **d'un équipement disproportionné et à l'urbanisme inadapté**.

C'est donc en combinant **une idée simple** (optimisation du parking actuel, agrémenté en ornements et zone de service) avec l'étude des « **Jardins de Montfuron** » que nous vous soumettons cette contre-proposition. ■ **SD' & le bureau de MA.**

LES CUISINES DU MONDE 2013



Cela devient une tradition dont nous pouvons être fiers. Cette année encore à St Elzéar, Montfuron Avenir a réuni plus de 60 convives venus partager un moment d'amitié.

Des Montfuronais, résidents permanents ou secondaires, des estivants et même des gens venus d'autres localités, qui avaient appris que le 10 août se déroulait notre réunion amicale. Chacun, avec des spécialités culinaires, nous a amené dans **un tour du monde gustatif**.

Après la tête de veau toujours plébiscitée de Janine, nous donnons le « label Montfuron » au pain aux oignons dont la farine, issue de blés récoltés à Montfuron, a été moulue dans notre moulin.

Bravo Jean-Pierre !!! Tu nous as régalé avec tes petits pains. Mais il faudrait en faire plus l'année prochaine...

Nous pensons sincèrement avoir atteint notre objectif.

Faut-il le rappeler ?

Le but de la soirée

« **cuisines du monde** » est de partager, autour d'une table, un moment sympathique et festif.

Nous espérons tous vous retrouver l'année prochaine : nos adhérents et encore plus d'amis. ■ **Théo Yabi**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de MONTFURON AVENIR le 9/08/2013.

Il faut souligner votre importante participation (26 adhérents présents - soit la moitié des membres actifs). Parmi ceux qui n'avaient pas pu faire le déplacement, 8 d'entre vous avaient fait parvenir leur « pouvoir ». Ceci témoigne de l'intérêt que vous portez à votre association.



Une AG placée sous le signe de la convivialité

Le rapport moral présenté par le président Sylvain D'Apuzzo a rappelé nos actions de l'année : jardin à papillons, urbanisme (PLU & SCOT) et intercommunalité. Après son approbation et celui du rapport financier, l'essentiel de nos travaux s'est orienté vers les sujets brûlant du moment : notre action contre la vente des terrains du « Verger communal » et les actions à mener au sujet de l'Aire d'accueil.

Lors de cette AG, vous avez réaffirmé les objectifs de notre association : la défense d'un urbanisme concerté et respectueux des paysages et du patrimoine, qui soit accueillant pour toutes les catégories de la population et qui préserve ou améliore la qualité de la vie... dans la justice et l'équité.

De plus nous avons décidé que l'association maintiendrait sa neutralité lors des prochaines échéances électorales ; afin que le prochain Conseil d'administration (renouvelé en 2014) puisse travailler sereinement avec la nouvelle équipe municipale, quelle qu'elle soit. ■ Le bureau

CR. intégral de l'AG 2013 :

www.montfuron-avenir.fr/uploads/AG_2013_CR.pdf

UNE VICTOIRE POUR LES MONTFURONNAIS Abandon temporaire de la vente des terrains du Verger.

Nous pouvons nous réjouir du résultat de nos actions.

En conformité avec nos idéaux : « Développement harmonieux du village », « Sauvegarde de l'environnement », « Préservation des paysages », « Défense de la qualité de la vie » ; nous nous sommes élevés contre le projet de l'équipe municipale consistant à brader à un promoteur immobilier les terrains, constructibles, du Verger (8000 m² env. au tarif de 16,80€/m² soit au total 134 400€).

Bien que cette vente soit assortie de conditions « contraignantes » supposées garantir la revente à de jeunes ménages et à tarif réduit - dans le but de sauvegarder notre école - nous doutions très fortement de la réussite du processus.

Le produit de cette vente était au détriment des Montfuronais.

Nous avons adressé une lettre recommandée au maire, M. Fischer et à chaque conseiller municipal, les mettant devant leur responsabilités.

Une copie de cette lettre étant envoyée au préfet des AHP, au président du CG04, ainsi qu'aux conseillers généraux du secteur, au président de LDVA et au président de la cours des comptes régionale.

Nous avons reçu quelques réponses dont celle du maire, plutôt dilatoire. Il nous assurait confier la ré-étude du projet aux services techniques de l'agglomération mais sans pour autant remettre en cause la délibération autorisant la vente.

Une deuxième lettre recommandée lui a donc été adressée en lui réitérant notre intention de porter l'affaire devant le tribunal administratif.

Cette fermeté a porté ses fruits car le maire a été contraint de convoquer un conseil municipal qui a annulé la délibération qui l'autorisait à vendre les terrains du Verger.

Pendant la question reste toujours d'actualité. Le maire promet de mener sur le sujet une concertation, large, à laquelle il nous associerait. Restons vigilant. ■ Théo Yabi



Le verger communal, en contrebas du village.

LE HAMEAU DES CRIÈS La balade annuelle de Montfuron Avenir.

Comme chaque année Montfuron Avenir organisait un pique-nique dans les alentours.

Pour 2013, un hameau en ruines, Les Criès avait été choisi.

À 17 h, la petite troupe, malgré un temps menaçant - tous les soirs un orage éclatait - se mit en route... Passage devant la ferme S^{te} Marguerite, ses bâtiments médiévaux et Renaissance... Et même devant quelques chênes centenaires bordant les chemins...

Puis ce fut l'arrivée au hameau des Criès, peut-être ainsi nommé parce que ses habitants avaient le devoir d'avertir de possibles attaques les gens de S^{te} Marguerite et des environs.



Une admirable vue sur Montfuron, trônant dans le lointain.

On poussa ensuite un peu plus haut, vers le lieu appelé Silvy, ruines d'où l'on apercevait Montfuron, sous un angle inhabituel, perché sur les collines.

Si la pluie nous contraignit à rapatrier notre pique-nique à l'abri, au village, ce fut néanmoins une belle promenade où adultes et enfants se retrouvèrent pour partager la découverte de lieux autrefois occupés et désormais à l'abandon.

■ PY & EF